

# FAUNE ET FLORE DU PAYS

## LE BÉLUGA



Photo: Christina Craft / www.naturestocklibrary.com

## Introduction

---

### Le béluga

**Nom scientifique :** Delphinapterus leucas

**Taxonomie :** Mammifère

**Statut :** Menacé, sur la liste de la LEP

**Région :** Québec

## Description

---

Avec sa peau d'un blanc très pur, et son front proéminent et bombé, le béluga est facilement reconnaissable. Béluga signifie en russe « celui qui est blanc ». Cependant, seuls les adultes bélugas sont blancs; les nouveau-nés sont bruns ou gris foncé et pâlissent pour devenir totalement blancs entre six et huit ans.

Les bélugas sont de taille forte, ont un cou non soudé et une petite tête qui est disproportionnée avec le reste de son corps. Ils ont la peau épaisse, des nageoires en forme de large pagaie et des dents bien acérées. Contrairement aux autres baleines, les bélugas n'ont pas de nageoire dorsale. Les bélugas varient de 3 à 5 mètres de longueur et pèsent entre 500 et 1 500 kilos. En vieillissant, l'extrémité des nageoires mâles se courbe vers le haut.

### Caractéristiques uniques

Le béluga Les Bélugas du fleuve Saint-Laurent sont à la limite sud de l'aire de répartition mondiale de l'espèce. Tous les bélugas sont des mammifères à sang chaud, qui respirent l'air, et qui possèdent une épaisse couche de graisse variant de 2,5 à 9,5 centimètres d'épaisseur sous la peau. Cette couche de graisse sert de réserve d'énergie et à isoler l'animal, qui peut maintenir une température du corps constante dans les eaux frigorifiques.

Les bélugas sont des animaux qui émettent beaucoup de sons, une véritable cacophonie qui varie de l'aiguë d'un sifflet à des grognements bas et répétitifs. Ces sons servent sans doute à communiquer. Par exemple, les chercheurs ont observé que les squawks sont émis plus fréquemment quand les bélugas sont inquiets.



Photo: Christina Craft

## Aire de répartition

---

Ce béluga vit – comme son nom le suggère— surtout dans le fleuve Saint-Laurent. Plus précisément, on en trouve aux Battures-aux-Loups-Marins (à environ 100 km en aval de la ville de Québec) et dans le Golfe Saint-Laurent (de Natashquan à Sept-Îles le long de la Côte-Nord, et dans la baie des Chaleurs jusqu'à Cloridorme,

le long de la Côte-Sud). On retrouve parfois des individus au large de la Côte-Nord du Nouveau-Brunswick et dans la rivière Saguenay, de Saguenay à Saint-Fulgence.

On retrouve cinq groupes de bélugas en eaux canadiennes, incluant la population qui occupe le fleuve Saint-Laurent. Les quatre autres populations sont celle de Cumberland Sound, qui est menacée, celle de la partie est de l'Extrême Arctique/baie Baffin, qui est particulièrement préoccupante, ainsi que celle de la baie d'Ungava et de la partie est de la baie d'Hudson, qui sont toutes deux inscrites comme étant en danger.

## Reproduction

---

### L'âge & reproduction

L'âge des bélugas et de plusieurs autres mammifères sauvages est déterminé selon le nombre de couches de croissance sur leurs dents. Pendant des années, on a pensé que le béluga était un cas unique parmi les mammifères parce qu'on croyait que deux couches de croissance représentaient une année de vie. De nouvelles observations scientifiques publiées en 2006 ont rejeté cette interprétation et ont conclu qu'une couche de croissance représente une année de vie.

Dans la nature, les bélugas peuvent vivre 75 ans ou plus. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle entre 12 et 14 ans, et les femelles, entre 8 et 14 ans. Les bélugas s'accouplent tous les trois ans environ, d'avril à juin. Une femelle donne naissance à un baleineau (d'environ 1,5 m de long) vers juillet ou août, après une période de gestation de 14,5 mois.

Les bélugas voyagent en groupes de deux à 10, bien que des groupes plus imposants ne soient pas exceptionnels.

## Conservation

---

La chasse excessive – surtout entre 1880 et 1950 (quand la chasse aux Bélugas vieille de 400 ans était à son apogée) — a diminué de façon dramatique la population. Bien que les bélugas du Saint-Laurent aient été protégés officiellement par la Loi sur les pêches depuis 1979, on n'a observé aucun rétablissement notable de la population depuis cette époque.

Un certain nombre de facteurs semblent contribuer à l'échec du rétablissement de l'espèce dans le fleuve Saint-Laurent. Les niveaux de pollution dans le fleuve sont élevés. Le dragage, les bateaux, les activités industrielles et la contamination environnementale ont également provoqué un déclin de la qualité de l'habitat et la contamination de leur nourriture.

Les niveaux élevés du trafic —commercial et récréatif — sur la voie navigable se sont traduits par de plus fréquentes collisions avec des navires et une plus grande exposition aux déversements de pétrole, ce qui a également porté atteinte à la survie de l'espèce. Finalement, on a suggéré que l'importante et toujours croissante industrie d'observation des baleines puisse avoir des répercussions négatives.

La population de bélugas du Saint-Laurent est désignée menacée et est protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP). Ce béluga est également protégé en vertu d'un certain nombre d'autres lois, règlements et ententes.

Un plan de rétablissement pour les bélugas du Saint-Laurent a été publié par le MPO en 1995. L'objectif à long terme du plan est de rétablir la population du béluga du fleuve Saint-Laurent au point où les événements naturels et les activités de l'homme ne menacent plus la survie de l'espèce. Parmi les activités de recherche et de surveillance continue, une étude de la structure génétique des bélugas du Saint-Laurent est entreprise pour évaluer la variabilité génétique et les conséquences de la réduction de la taille de la population. Les données de cette étude seront utilisées pour rédiger un document provisoire de stratégies de conservation et de gestion.

Le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril a financé un nombre de projets de rétablissement et de sensibilisation.

Le Réseau d'observations des mammifères marins (ROMM) — comme son nom le dit, a mis sur pied un réseau d'opérateurs de croisières et d'excursions pour recueillir des données sur les mammifères marins.

À l'été 2000, on a organisé une campagne pour sensibiliser les plaisanciers qui croisent dans les eaux où se trouvent les bélugas.

Le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) espère mettre en place un réseau d'intervention pour les mammifères marins en détresse. Le réseau améliorera notre capacité de répondre à des cas d'enchevêtrement et réduire la mortalité attribuable à la prise accidentelle de béluga dans le fleuve et ses estuaires.

Le béluga obtiendra la protection dont l'espèce a besoin seulement si tous les Canadiens et Canadiennes travaillent ensemble à éliminer les menaces. Renseignez-vous sur le béluga et renseignez-vous sur les menaces créées par activité humaine. Faites votre possible pour éliminer ces dangers pour mieux protéger l'habitat du béluga.

## Ressources

---

Béluga Population de l'estuaire du Saint-Laurent

[http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails\\_f.cfm?sid=102](http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=102)

Texte : Pêches et Océans Canada avec renseignements généraux fournis par Environnement Canada en mars 2004

Photo : Christina Craft